03 CJ 2001 * 001678



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES



BRETAGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°7 du 5 Mai 2000 - 2 pages

Cultures Légumières

ARTICHAUT

PUCERONS

COTES D'ARMOR – FINISTERE – ILLE ET VILAINE

Les populations de pucerons verts se maintiennent à des niveaux faibles.
Les champignons entomophtorales et les micro-hyménoptères (parasite des pucerons) ont toujours une forte activité.

Il est inutile d'intervenir contre les pucerons car les populations sont très bien contrôlées par la faune auxiliaire.

CHOU

MOUCHE DU CHOU

ILLE ET VILAINE

Les vols de mouche du chou sont en progression.

Dans les parcelles dont l'application de micro-granulés insecticides remonte à plus de 3 semaines, intervenez avec RHODOCIDE, THIONFOR ou BIRLANE CE 40 à 0,15 L/HL. Appliquez le produit à la lance à la base des pieds à raison de 150 à 200 ml de bouillie par pied.

POMME DE TERRE

MILDIOU

COTES D'ARMOR

Les attaques observées la semaine dernière dans des parcelles débâchées à Loguivy de la Mer, à Lanmodez et à Buguéles ont fortement progressé.
Une nouvelle attaque dans une parcelle cultivée sans bâche a été observée à Pors Even.
De nouvelles contaminations se sont produites les jours derniers et les risques de développement du mildiou sont très élevés.

Poursuivez le débâchage.

Aussitôt après le débâchage, réalisez un traitement avec un fongicide de contact. N'utilisez que des fongicides de contact en raison du risque possible de résistance pour les autres matières actives lorsque le mildiou est présent.

Dans les parcelles où il y a des symptômes déclarés, renouvelez le traitement 3 jours plus tard avec un contact (SAGITERRE ou OHAYO à 0,4 l/ha, BRESTAN 10 à 2 kg/ha ou TOPMIL FLO à 3 l/ha) ou un pénétrant (REMILTINE à 2,5 kg/ha, MISTEL GD à 2,1 kg/ha, AVISO DF à 2,5 kg/ha, DIAMETAN à 2,5 kg/ha, VIGNOR 2 à 2 l/ha, FULVAX à 2,5 kg/ha, FULVAX 2000 à 1,7 kg/ha, SARMAN M à 1,7 kg/ha, ROMENIL à 2 l/ha) ou ACROBAT M à 2 kg/ha ou TATTOO C à 2,7 l/ha.



Prochain numéro le 11 Mai 2000

Pomme de Terre :
Mildiou, attaques importantes et risques élevés.

Situation sanitaire mildiou des parcelles de pommes de terre suivies dans les Côtes d'Armor, le Finistère et en Ille et Vilaine

Région \ Classe		1 Pas de symptômes	2 Qq symptômes, pas de foyer	3 Foyer (s) constitué (s)
Côtes d'Armor (22)		Nombreuses parcelles (parcelles sans bâche)	Quelques parcelles	Quelques parcelles (parcelles débâchées)
29	St Pol de Léon	Nombreuses parcelles	Nombreuses parcelles	Rares parcelles
	Le Conquet-Ploudalmézeau	Nombreuses parcelles (parcelles sans bâche)	Nombreuses parcelles	Nombreuses parcelles débâchées
Ille et Vilaine (35)		Nombreuses parcelles	Quelques parcelles (parcelles débâchées)	Quelques parcelles (parcelles débâchées)

Service Régional de la Protection des Végétaux
B.P. 60116
35701 RENNES CEDEX

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rennes
Directeur gérant : P.BLANCHET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°528 AD
ISSN n°1167-2382

Tarif Courrier 555 Frs - Fax 655 Frs

© ... reproduction même partielle est soumise à notre autorisation

Dans les parcelles où il y a de gros foyers déclarés, il est impératif :

- *de les défaner rapidement*
- *Ou si il y a arrachage de transporter les fanes hors de la parcelle dans des sacs plastiques afin de protéger le reste de la parcelle et les parcelles environnantes.*

Dans les parcelles cultivées sans bâche dont la hauteur de végétation est inférieure à 30 cm, réalisez un traitement avec un fongicide pénétrant ou un translaminaire en l'absence de symptômes ou un fongicide de contact en présence de symptômes.

Dans les parcelles dont la végétation est développée (supérieure à 30 cm) et si elles sont indemnes de mildiou, on pourra utiliser un fongicide systémique : PULSAN à 2,5 kg/ha, SIRDATE P à 2,5 kg/ha, TRECATOL à 2,5 kg/ha ou ACYLON P à 2 kg/ha.

Les délais d'emploi avant récolte sont les suivants :

REMILTINE, ACROBAT M, SAGITERRE et OHAYO : 7 jours

ACYLON P : 15 jours

TATTOO C, BRESTAN et TOPMIL FLO : 21 jours

PULSAN, TRECATOL et SIRDATE P : 30 jours.

FINISTERE

Des attaques de mildiou, parfois fortes, ont été observées dans de nombreuses parcelles débâchées dans la région de Ploudalmézeau et du Conquet et dans des parcelles cultivées sans bâche dans la région de Saint Pol de Léon.

D'importantes contaminations se sont produites en début de semaine et compte tenu des conditions climatiques prévues (tendance orageuses), les risques de développement du mildiou sont élevés.

Terminez rapidement le débâchage.

Aussitôt après le débâchage, réalisez un traitement en appliquant les préconisations énoncées pour les Côtes d'Armor.

Pour les parcelles cultivées sans bâche : reprendre les préconisations des Côtes d'Armor.

ILLE ET VILAINE

Des attaques de mildiou ont été observées dans des parcelles débâchées à Saint Coulomb et à Cancale.

D'importantes contaminations se sont produites en début de semaine et compte tenu des conditions climatiques prévues (tendance orageuse), les risques de développement du mildiou sont élevés.

Débâchez et appliquez les conseils de traitement donnés en Côtes d'Armor.